

Le 22 août 2008

## L'échec des négociations du Caire

Par Michel Roche, consultant indépendant, associé au groupe d'analyse de JFC Conseil

La négociation laborieusement engagée au début du mois, au Caire, entre Israéliens et Palestiniens est dramatiquement bloquée. Ni d'un côté ni de l'autre les souffrances infligées aux civils n'ont permis de se rapprocher d'un compromis ; au contraire, elles paraissent contribuer à raidir d'avantage les positions. Aussi pour essayer d'y voir clair est-il essentiel de cerner les objectifs de chacune des deux parties.

Ceux d'Israël sont clairs : il s'agit en premier lieu de garantir la sécurité de son propre territoire et ceci passe par la destruction des tunnels ; s'y ajoute la destruction des armements et, si possible, la mise hors d'état des structures militaires présentes à Gaza. L'autre objectif est politique et peut s'exprimer comme un certain maintien du statu quo. C'est-à-dire tout à la fois la poursuite d'un contrôle étroit du Territoire et de l'ostracisme international qui pèse sur le Hamas ; un tel équilibre permettant en retour de repousser la discussion sur la création de l'Etat palestinien, Israël ne pouvant admettre la position de la communauté internationale qui fait de la situation d'avant 1967, la base d'une négociation.

La position palestinienne est rigoureusement inverse. En dépit de la grande discrétion de M. Abbas qu'on entend peu, il y a une position palestinienne. La délégation qui avait été envoyée au Caire est bien une délégation commune, dans l'esprit du gouvernement d'union palestinien formé au mois de juin. M. Abbas est certes mal à l'aise car il peut craindre à l'avenir un équilibre qui soit plus favorable au Hamas, mais il lui est impossible d'agir autrement. L'objectif palestinien est essentiellement politique : obtenir la levée du blocus et la réouverture des points de passage et ceci passe par une certaine reconnaissance internationale du Hamas. La négociation du Caire est en outre appréciée en tenant compte de l'objectif plus large que constitue la création de l'Etat Palestinien, qu'elle ne saurait en aucun cas avoir pour résultat d'affaiblir.

De leur côté, les pays arabes sont dans une position ambiguë. Le rejet des Frères Musulmans, tout particulièrement en Arabie Saoudite et en Egypte, et la récente prise de conscience des risques du terrorisme incitent les gouvernants à la prudence. A l'inverse, le Qatar où réside Khaled Meshaal, n'a aucun problème avec le Hamas et une médiation peut renforcer la position de l'Emirat. D'ailleurs après une période de fortes tensions, le climat est désormais au dialogue entre Doha et Riyad. Par ailleurs les dirigeants arabes ne peuvent ignorer l'impact de la crise auprès de leurs propres opinions. Le grand mufti d'Arabie Saoudite vient d'adopter une fatwa contre les manifestations en faveur de Gaza, signe que la possibilité de dérapages dans la rue est prise au sérieux.

Les Occidentaux, enfin, ont des possibilités d'influence limitées du fait de leur proximité avec Israël et de leur grande tolérance à son égard. Paris et Washington ont haussé le ton récemment, mais M. Hollande est toujours considéré comme favorable à Israël. Aux Etats Unis, M. Obama a probablement empêché Israël de lancer une opération terrestre d'envergure et il a manifesté son mécontentement sur les livraisons d'armes ; mais le Congrès reste encore très sensible à l'argument de la sécurité d'Israël. Quant aux Européens dans leur ensemble, ils se sont plutôt préoccupés de l'aide à la reconstruction à Gaza, ce qui est assez normal mais évite d'avoir à tirer les conséquences pratiques de leurs positions de principe.

On le voit, les positions sont inconciliables en l'état actuel ; mais la reprise des affrontements ne saurait masquer le fait que certaines évolutions ont probablement eu lieu durant la période de négociation brutalement interrompue ; et ces évolutions l'ont été à l'avantage des Palestiniens. D'abord le Hamas, en étant présent au Caire, a obtenu un élément de reconnaissance ; la formule de la « négociation indirecte » permet simplement de sauver la face devant cette réalité. La position

que le mouvement incarne et qui consiste à rappeler que la reconnaissance d'Israël ne peut intervenir qu'en conclusion de négociations engagées sur les bases reconnues par la communauté internationale, en sort renforcée. De plus, l'attention est désormais portée sur le caractère inacceptable du blocus du Territoire et il sera très difficile à Israël et aux Occidentaux de maintenir leur position sur ce point.

La proposition que vient de faire M. Hollande et qui consisterait à échanger la levée du blocus contre une démilitarisation du Territoire a une apparence de logique ; mais elle a peu de chance d'aboutir. Probablement acceptable pour les Israéliens, elle ne l'est guère pour la Palestiniens. En effet les deux questions ne sont pas du même niveau : le blocus s'apparente à une punition collective qui a permis à Israël de ne pas tenir ses engagements d'Oslo ; sa levée ne peut plus être exclue. En revanche, la démilitarisation relève d'un accord dont on voit mal comment il pourrait être dissocié du règlement final. La demande de démilitarisation est légitime ; mais si elle était négociée dans un tel contexte elle aurait pour effet de renforcer la main d'Israël pour différer davantage la négociation sur la création de l'Etat Palestinien.

Le temps joue-t-il en faveur d'Israël ? Il permet d'affaiblir davantage le Hamas, mais la position de l'Etat Hébreu sur la plan international devient de plus en plus difficile. Avec Washington, on a atteint un niveau d'aigreur jamais connu et l'arrêt de certaines livraisons d'armes en est le révélateur. Plus inquiétant encore, la manœuvre qui avait permis de différer la reconnaissance de la compétence de la Cour Internationale de Justice pour accepter la demande de l'Autorité Palestinienne d'une enquête sur Gaza, est en train d'être surmontée.

Si les négociations du Caire ne devaient pas reprendre, comme on ne peut l'exclure, Israël risquerait alors de se trouver très isolé à l'Assemblée Générale des Nations Unies le mois prochain. Ceci explique l'initiative que viennent de prendre les Occidentaux pour que le Conseil de Sécurité impose le cessez le feu avant cette date. On ne peut que souhaiter qu'il y parvienne ; mais il est probable que ceci signifierait aussi l'impossibilité d'obtenir un accord par les seules voies bilatérales, qu'il s'agisse du cessez le feu ou même du règlement final du conflit palestinien.

**Michel Roche**

consultant indépendant

associé au groupe d'analyse de JFC Conseil